



BAREMES DES HONORAIRES

Mis à jour le 26.01.2026

Montants TTC (T.V.A à 20%), calculés sur le montant du prix de vente affiché.

Conformément à la réglementation, les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur.
Ces honoraires comprennent l'évaluation, la commercialisation et le suivi du dossier jusqu'à l'acte authentique de vente.

TRANSACTION

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

HONORAIRES IMMEUBLES, MAISONS & TERRAINS		
Jusqu'à 50 000 €	4 500 €	-
De 50 001 € à 100 000 €	6 000 €	-
De 100 001 € à 200 000 €	6 %	Montant minimum 6 000 €
De 200 001 € à 500 000 €	5,5 %	Montant minimum 12 000 €
De 500 001 € à 750 000 €	5 %	Montant minimum 27 500 €
Au-delà de 750 000 €	4 %	Montant minimum 37 500 €

HONORAIRES DIVERS	
Garage	4 000 €
Parking	2 000 €
Fonds de commerce & Murs	10 %

ESTIMATION PAYANTE POUR SUCCESSION, DONATION, DIVORCE OU PARTAGE (SAUF EN CAS DE MANDAT DE VENTE)	
Bien jusqu'à 80 m ² habitables	150 € TTC
Bien au-delà de 80 m ² habitables et Maison	200 € TTC

LOCATION

Honoraires visite, constitution de dossier et rédaction de bail	10€ TTC/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ TTC/m ²

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT.

Agence IDEEIMMO

Résidence Le Nil Bât M3 Rdc – 45 Promenade de la Rambla 83270 SAINT CYR SUR MER
RCS Toulon 893 003 335 – SARL au capital de 1000 €